

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 05/2016 Semaine du 4 février au 11 février 2016

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCE PHARMACIES :

Du samedi 6 février à 19h au dimanche 7 février à 8h : **Pharmacie De Michelena à Courpière au 04 73 53 05 81**

Le dimanche 7 février de 8h à 20h : **Pharmacie de CUNLHAT au 04 73 72 20 12**

Du dimanche 7 février à 20h au lundi 8 février à 9h : **Pharmacie de Michelena au 04 73 53 05 81**

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin :

Tél. : 06 28 32 35 26

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09

Chevreaux - Pineau - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou 06 85 92 71 23 - M. MICHEL : 0473955135 ou 06 09 66 84 46 - Taxi DID DUPOUX

Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

MISSION LOCALE :

Sabrina BORRALLO reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 74 28 85 50

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

PUERICULTRICE :

Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,
Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CARSAT = CRAM : le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 04 63 66 31 81

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16 h 30. (locaux sociaux)

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux : 04 73 51 74 02

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA, 17 avenue de la Gare à Courpière

RAM : Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h et de 14h à 16h, jeudi de 9h à 11h

Tél. : 09 81 46 23 68

OPHIS : **Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1.** ☎ 04 73 51 14 20

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ETAT CIVIL

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Rosa NAVATTA épouse VECE décédée le 23 Janvier 2016.

● LA MOBILISATION DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL A ETE DISCUTEE AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame la Maire et l'Adjoint aux travaux, M. PFEIFFER ont rencontré les Conseillers Départementaux le 15 Janvier : le Fonds d'Intervention Communal (FIC) d'aide du Département aux projets des Villes sera pour Courpière de 23,5 % sur les années 2016, 2017 et 2018. Il interviendra sur un maximum de 700 000 euros de dépenses subventionnables (hors monuments historiques, assainissement et voiries qui relèvent d'autres subventions).

Le Conseil Municipal du 29 janvier dernier a donc retenu soit des réaménagements de l'espace public qui accompagnent le renouvellement de l'habitat et la revitalisation du centre bourg :

- le belvédère

- la place Jules Ferry

soit des travaux d'isolation des bâtiments communaux les plus énergivores comme

- le changement des fenêtres « passives thermiques » de la salle d'animation,

de la bibliothèque, des salles de musique, de l'ancien dojo...

● DES INDEMNITES D'ELUS AU TAUX MAXIMAL A COURPIERE ? NON

Fin Janvier, les Préfectures ont adressé aux Communes de France un courrier disant que, conformément à la loi du 31 Mars 2015, les Maires bénéficient à titre automatique, d'indemnités de fonction au taux maximal à compter du 1^{er} janvier 2016.

Cette disposition a pour but de « faciliter l'exercice du mandat des élus locaux ».

Toutefois, si le Maire souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur au barème prévu, c'est possible en faisant à nouveau délibérer le Conseil Municipal pour valider le choix du Maire de déroger à la loi.

Dans le contexte des difficultés budgétaires actuelles des Communes et des habitants, il nous apparaîtrait déraisonnable de laisser le taux maximal s'appliquer.

C'est la raison pour laquelle il a été demandé au Conseil Municipal du 29 Janvier dernier de valider ce choix. Le Conseil a voté à l'unanimité le refus du taux maximal automatique.

Le taux en vigueur depuis l'élection municipale (c'est-à-dire inférieur de 33 % au taux maximal) continuera donc de s'appliquer à Courpière, et la même démarche est appliquée pour les Adjointes et les Conseillers délégués.

Par ailleurs, et dans un même souci d'économie, la Conseillère déléguée qui a démissionné en 2015 ne sera pas remplacée en 2016.

● TNT HD (suite)

Voici le tableau des aides de l'Etat (pour assurer la continuité de la réception en s'équipant) réservées aux foyers exemptés de la contribution à l'audiovisuel public, c'est-à-dire les plus modestes :

Situation du foyer aujourd'hui	Acte à accomplir d'ici avril 2016	Aide prévue par l'Etat
Equipé TNT terrestre MPEG-4 (antenne râteau)	Rien	Sans objet
Equipé TNT terrestre MPEG-2 (antenne râteau)	Acquérir un équipement TNT terrestre MPEG-4 (adaptateur ou TV)	Aide à l'équipement de 25€ sous conditions de ressources
Equipé TNT mais concerné par une perte de réception	Acquérir un équipement TNT autre (par exemple satellite) MPEG-4	Aide à la réception octroyée à partir du 5 avril 2016
Equipé TNT satellite MPEG-4	Rien	Sans objet
Equipé TNT satellite MPEG-2	Acquérir un équipement TNT satellite MPEG-4 (décodeur externe ou TV avec tuner satellite)	Rien à ce jour

Vous constatez que cette aide de l'Etat est réservée, à ce jour, à ceux qui reçoivent leurs chaînes de télévision par antenne râteau, et exclut ceux qui ont une parabole et ne recevront pas non plus les chaînes si leur poste de télévision est très ancien.

La Maire de Courpière vient d'écrire à André CHASSAIGNE, notre Député, pour lui demander d'intervenir auprès du Gouvernement afin de faire rétablir une égalité de traitement entre les différentes situations de réception. En effet, tous les foyers exemptés de contribution à l'audiovisuel devraient avoir un même droit à l'aide prévue.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30,

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h à 17h,

Marc DELPOSEN, Délégué aux Finances reçoit après 16h.

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André IMBERDIS, Jean-Luc PRIVAT, Xavier GOSSELIN, Eric BOISSADIE, Elisabeth PRADEL, Carole SALGUEIRO : les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Dominique GIRON - Jean-Luc COUPAT
1er et 3e vendredi du mois de 10h à 12h
Locaux sociaux - Place de la Victoire à Courpière

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GENERALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi et vendredi 14h-18h
et samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h et fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du mardi au samedi. Horaires : de novembre à mars : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et d'avril à octobre : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

● PROJET DE JARDINS FAMILIAUX

Sur un terrain communal (situé avant le pont SNCF sur la route menant à la Côte Bonjour) la municipalité envisage à moyen terme de mettre à la disposition des courpiérois des parcelles destinées à des jardins familiaux.

Mais avant de démarrer des travaux d'aménagements préalables, nous avons besoin de connaître le nombre de personnes qui seraient intéressées.

Vous pouvez d'ores et déjà venir en mairie vous faire inscrire.

● GOUTER DES GUENILLES POUR LES AINES DE LA COMMUNE

Le goûter des guenilles animé par l'Orchestre de Marc Aurine aura lieu le samedi 13 février 2016 à l'espace Coubertin à partir de 14 heures

Les personnes âgées de 71 ans ou plus qui veulent participer au goûter des guenilles sont priées de se faire inscrire à la mairie avant le 5 février 2016.

● FETE DE LA 95ème ROSIERE DE COURPIERE

**Les 10, 11 et 12 juin 2016 Courpière couronnera sa 95^{ème} Rosière !
ELECTION DE LA ROSIERE 2016**

Conformément au legs universel de la famille Morin-Fournioux en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2016, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie au plus tard **le vendredi 26 février 2016.**

La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille et les motivations pour être Rosière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente.

La future Rosière s'engage à participer aux grandes manifestations de la commune pendant l'année.



● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en mairie à partir du lundi 25 janvier et devront être retournés complétés **le 20 février – délai de rigueur.**

● MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX ASSOCIATIONS

La Mairie met à la disposition des associations du matériel informatique.

- 9 écrans 17 pouces au prix de 30 € chacun
- 1 tour Hewlett-Packard au prix de 40 €
- 1 tour Acer au prix de 40 €
- 1 tour Dell au prix de 40 €

Les tours sont formatées et vendues vides de tout système d'exploitation. Aucune garantie ne concerne ce matériel qui est vendu dans l'état.

● SAISON CULTURELLE

« LES JEUNES POUSES »
SPECTACLE JEUNE PUBLIC GEORGES
La Tote Petite Compagnie présente un spectacle musical et livresque **Georges**
Vendredi 19 février 2016 à 15h30 - Espace Coubertin

Réservé aux enfants de 3 à 6 ans
Renseignements à l'espace Coubertin au 04 73 53 14 45
Billetterie ouverte dès le 1^{er} février 2016.
Prix : 3€/enfant – 5€/adulte
Attention, places limitées !



ATELIER DE CUISINE POUR ADULTES
« L'Espagne dans l'assiette »

Samedi 20 février 2016 de 14 heures à 18 heures
Au local du Marchadias

Prix : 10 € / personne

Renseignements et réservations au 04 73 53 01 21
Attention places limitées !

Infos Associatives

● LOTO APEL SAINT-PIERRE

L'association des parents d'élèves de l'Institution Saint-Pierre organise son loto le **Samedi 6 février à 14 heures** à la **salle Jean Couzon de l'espace Coubertin**
5 € les 2 cartes à jouer

- A gagner : 1 tablette Samsung – 1 lave-vaisselle – 1 cave à vin – 1 tireuse à bière.

- Partie enfants : 1 wii U - 1 Nintendo DS - Partie du perdant.

Nous vous attendons nombreux !

● FOYER LAIC - SECTION THEATRE

Les **Chauff'Arts** donneront une représentation
« A la bière fraîche »

A Vollore-Ville, le dimanche 7 février 2016 à 14 heures
Pour l'Association des amis du vieux Vollore

● COMITE D'ANIMATION DE COURPIERE

Hervé Michel « La voix d'or de Michel Sardou
Dimanche 7 février 2016
à la **salle Jean Couzon de l'espace Coubertin**
A partir de 15 heures
Spectacle : 12 €

Le CAC



● ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles vous attend très nombreux le
Vendredi 12 février de 16h à 19h
Salle d'animation, Place de la Victoire



Je donne mon sang, tu donnes ton sang, il est soigné.

● ASSOCIATION ARC-EN-CIEL

vous convie à son assemblée générale qui se tiendra
le **lundi 15 février 2016**
dans la **salle de l'Ancien Dojo à 14h30**

Toutes les personnes intéressées par le dessin ou la peinture sont invitées à rejoindre l'association.

La Présidente

● SECOURS CATHOLIQUE - ATELIERS CREATIFS KM SOLEIL

Dans le cadre de la campagne des « km » soleil 2016, des ateliers créatifs encadrés par les catéchistes dans les salles de catéchisme de Courpière (Impasse Desaix) sont organisés durant les vacances de février : **jeudi 18 et jeudi 25 février de 14 h à 17h**. Même si votre enfant n'est pas inscrit au catéchisme, il peut, bien entendu, participer à ces ateliers. **Notre objectif est de sensibiliser les enfants à la solidarité et à l'unité.**

Nous allons réaliser des objets de décoration de table sur le thème de Pâques et du printemps. Ces objets seront vendus au profit des « km soleil ».

Le collectif kilomètres de soleil est un collectif de récolte de fonds à travers des journées solidaires permettant à des familles de partir en vacances, mais également de soutenir différents projets de par le monde.

Cette année, le thème de la campagne est basé sur « l'éducation, des chemins pour grandir ».

Inscription au 06 33 61 76 86.

Melle Roux, Présidente

● ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET DES ARTISANS DE COURPIERE

L'Association ACIAC (Commerçants artisans de Courpière) informe que suite à plusieurs années de sommeil, elle va être dissoute.

Merci de vous mettre en contact avec M. Jean-Luc Privat (Boulangerie Privat) ou M. Jean-Jacques Berry (AXA), si un artisan ou un commerçant souhaite reprendre l'activité de l'association.

● AMICALE DU MEGAIN

L'Amicale du Mégain remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la réussite du loto, en particulier les nombreux et généreux commerçants de Courpière.

Bravo à Maxime Augusto, 14 ans, qui a gagné le scooter, à Chrystelle Horn qui a remporté le cuiseur Cook et le percolateur Malengo.

Le Président

● CINEMA LE REX : 04 73 53 19 72

Le grand partage – France 2016 – Comédie – 1h42
La vie d'un immeuble chic est profondément troublée par un décret gouvernemental.

Les 8 salopards- USA 2016 –Western – 2h48
Film interdit au moins de 12 ans
Le chasseur de prime, John Ruth, emmène une prisonnière se faire pendre....

Arrête ton cinéma –France 2016- Comédie- 1h30
Histoire de Sybille, actrice, qui décide d'écrire un scénario. Le rêve devient cauchemar.

Séances :
Samedi 6 février à 20h30
Lundi 8 février à 20h30

Séances :
Vendredi 5 février à 20h30
Dimanche 7 février à 16h30

Séance :
Mercredi 10 février à 18h00



● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 8 au 12 février

Lundi : (nouvel an chinois) salade de pet'sai, nems, riz thaï, yaourt ou fromage, glace à la mangue.

Mardi : salade de pommes de terre, aiguillettes de poulet au citron, épinards à la crème, yaourt ou fromage, fruits de saison.

Judi : Blé, lentilles corail et cocos vinaigrette, sauté de porc, trio de légumes (brocolis, carottes et chou-fleur), Tome de pays, pommes de Sauviat.

Vendredi : carottes et panais râpés, langue de bœuf, coquillettes bisées, yaourt de la Terrasse, gâteau anniversaire.

● MESSE ST-JOSEPH DE LA DORE

Samedi 6 février : 17h30 à Cunlhat

Dimanche 7 février :

9h30 à Vollore-Ville

10h30 à Courpière

11h00 à Sainte-Agathe

Mercredi 10 février :

Messe des Cendres : 16h30 à Cunlhat

18h30 à Courpière

● A SAVOIR

- **Le kiosque à Pizzas** informe ses clients que le kiosque sera fermé pour congés. Réouverture le lundi 29 février 2016.

- **Le salon Jo'Ly Coiffure (Tif)** vous offre un soin du visage en salon pour tout rendez-vous coiffure le samedi 13 février. Rens. au 09 83 25 64 18.

- **Le restaurant l'Escapade** vous informe de ses nouveaux horaires d'ouverture : de 6h30 à 15h mais aussi de 19h à 21h le soir en semaine. Rens. : 04 73 51 24 99.

- **Restaurant la cave à Juliette**, av. de la Gare – ouverture exceptionnelle samedi soir 13 février pour la St Valentin – Uniquement sur réservation.

Renseignements et réservations au 04 73 53 08 64

● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer** appartement 100m² – 3 chambres – salle à manger salon 32 m² – Le Salet – 420 € - Tél : 04 73 53 01 24 ou 06 29 44 45 24

- **A louer appartement F2 neuf** - 2ème étage - 62m² en Centre ville - double vitrage, vmc, calme et lumineux - chauffage au gaz - cabine douche - Proche tous commerces—325 € + 40 € charges - Tél : 06.15.42.30.93

A louer F1 – Etat neuf – 1^{er} étage – chauffage électrique – garage – 320€ + 20€ de charges - Tél : 06 82 83 94 80

- **A louer T2** – place de la Victoire – très bon état – libre de suite – Tél : 06 80 12 20 80.

- **A louer T3**, libre de suite, bien isolé, double vitrage, chauffage électrique, situé au RDC, à 10 minutes du centre ville à pieds, quartier calme. 320 €+ 30 € de charges. Tel 06 22 10 31 92.

● TENNIS CLUB COURPIEROIS

Le Tennis-Club Courpiérois organise un stage pour les jeunes à partir de 5 ans

Du lundi 22 février au vendredi 26 février 2016

Prix : 25 € les 5 heures

Date limite d'inscription avant le vendredi 12 février

Pour tous renseignements, contacter votre professeur diplômé d'Etat,

Thomas DELAFOULHOUSE soit au 04 73 53 26 47, soit au 06 47 83 52 10.

● TENNIS DE TABLE COURPIEROIS

L'équipe 1 composée de ROUVET Pierre, BRUGERE Martial, et d'AURIOL Cyril obtient une belle victoire à domicile 7 à 3, avec une mention spéciale à Pierre ROUVET qui bat un joueur bien mieux classé que lui.

L'équipe 2 composée de SABLONNIERE Jean Michel, BRUNO Jean Pierre, et de MATHÉ Ludovic obtient un match nul 5 à 5. A noter les belles performances de JM Sablonnière et de Mathé L. pour leur début en compétition.

Prochaine journée aux Martres de Veyre le 12 février 2016.

● RACING CLUB COURPIEROIS

Après 2 victoires successives, **les Séniors** à domicile se sont inclinés 10 à 13, contre l'équipe de MASSIAC suite à un coup du sort et une faute imaginaire sifflée par l'arbitre qui a conduit à un essai des visiteurs. Les Courpiérois accrochent cependant le point du bonus défensif qui pourra se révéler important en fin de championnat, le classement étant désormais très serré entre le second et le 6^{ème}.

En lever de rideau **les U12** ont reçu leurs homologues de Lezoux et ont remporté une très belle victoire 15 essais à 0. Un résultat encourageant à la vue du jeu collectif produit par les enfants.

Samedi prochain, le stade de Lagat aura l'occasion de recevoir une triangulaire Courpière, Thiers et ASM pour les catégories U8 et U10 à partir de 14h.

Venez nombreux soutenir les rouges et noirs !

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE (USC)

Résultats : **Samedi 30 janvier** : - U13 critérium niv.1 phase 2 Courpière U.S. **9-0** Escoutoux A.S. - U17 Critérium niv. 1 phase 2 Courpière/Pont-de-dore **5-1** Issoire U.S. (2)

Dimanche 31 janvier : - U15 promotion Cournon F.C (3) **3-1** Courpière U.S.

Programme: **Samedi 06 février** : - U13 Critérium niv. 1 phase 2 14h30 stade Colonel Boutet à Clermont-Ferrand - Clermont Franc Rosier - Courpière U.S.- U17 critérium niv. 1 phase 2 14h30 stade des Gravanches 1 à Clermont-Ferrand - Clermont A.S.M. (3) - Courpière/Pt-Dore

Dimanche 07 février : - U15 promotion 10h00 stade Joseph Gardette à Courpière - Courpière U.S. - Billom/Egli.j/Egli.s (forfait général) - Senior challenge Camille Ballet 14h30 stade Joseph Gardette à Courpière - Courpière U.S. (2) - Issoire (2) FC.

Pour information : L'U.S Courpiéroise organise son tournoi annuel des jeunes en salle (foot animation) au gymnase de Bellime à Courpière le samedi 13 février (niveau u6/u7 le matin et u8/u9 l'après-midi) et le dimanche 14 février (niveau u10/u11 journée complète). Soyez nombreux à venir encourager les stars en devenir de l'école de football de l'U.S Courpiéroise (les dons de lots de récompenses pour les jeunes sont les bienvenus, merci de contacter le club de football de l'U.S Courpiéroise).

● FOYER LAIC – SECTION HANDBALL

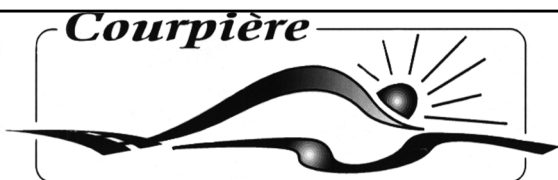
Dur week-end pour les handballeurs de Courpière. Il n'y a pas eu de victoire sur les quatre matchs disputés.

Les -11ans ont fait le déplacement à Ambert, pour aller défier Aubière et Ambert. Le premier match s'est terminé sur le petit score de 4 buts à 3 pour Ambert, puis 19-0, face à une très belle équipe d'Aubière.

Les -13ans se déplaçaient à Aubière, et ont également connu une défaite : 31-7.

Les séniors, quant à eux, recevaient Aubière, samedi soir à Bellime. Un match qui s'annonçait très serré puisque les deux équipes sont proches au classement. Et ce fut le cas : en effet, le match s'est soldé sur un match nul, 26 à 26, avec une belle performance de Florian Brugière, qui inscrit six buts. Il y aura tout de même quelques regrets dans les rangs de Courpière puisque les verts et noirs ont mené tout le match. Cependant, l'équipe met fin à sa mauvaise série de trois défaites de rang, ce qui peut être de bon augure pour le prochain match de l'équipe.

Le week-end prochain, quatre matchs sont prévus : **les -13ans** recevront Cournon, le samedi à 14h. Les autres matchs seront à l'extérieur : **les -18 Filles** jouent à Montmarault le samedi, à 19h45, **les -18 Garçons** vont à Le Monastier le samedi à 16h, et enfin, **les Séniors** vont défier Vichy, le dimanche à 16h45.



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON